



## INVITATION MÉDIAS

L'Institut Paoli-Calmettes a le plaisir de vous convier à son 5<sup>ème</sup> débat public sur le thème :

« Guérir le cancer ? Guérir du cancer ! »

**13 AVRIL 2018**, de 9h00 à 15h30

Institut Paoli-Calmettes, IPC 2 Salle de conférence \*

Avec la participation de :

- Pr Patrice VIENS, Directeur général de l'Institut Paoli-Calmettes
- M. Philippe BATAILLE, Sociologue, Directeur d'études à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales
- Dr Julien MANCINI, Maître de Conférences en Santé Publique, AMu et Inserm
- Dr Renaud SABATIER, Oncologue médical, IPC.
- Dr Aude CHARBONNIER, Hématologue, IPC
- Dr Patrick BEN SOUSSAN, Psychiatre, IPC
- Dr Naji SALEM, Radiothérapeute, IPC
- Dr Norbert NABET, Directeur général adjoint de l'Agence régionale de la santé de la région PACA
- Pr Gérard MICHEL, Chef du service d'oncologie pédiatrique de l'Hôpital de la Timone (AP-HM)
- Pr Pierre DANTIN, Vice-doyen de la Faculté des sports de Luminy, Conseiller Ministre des Sports
- M. VINCENELLI, Président de l'association Lueur l'espérance
- Pr François EISINGER, Oncogénéticien, IPC
- Pr Jean-Pierre WEILLER, Professeur de médecine interne, Président du Comité d'Ethique AMu, IPC
- et les membres du Comité de patients de l'IPC

*Avec le soutien d'Aix-Marseille université, de l'INCa et du Cancéropôle PACA.*

Guérir le cancer, une promesse ambitieuse ? Pourquoi a t'on tant de mal à parler de « guérison » ? Pourquoi parler de maladie chronique ? Combien de temps faut-il être surveillé après un cancer ? Guérison, pourquoi en débattre ? Comment comprendre ce qu'est la guérison ? Quelles sont les nuances du concept de guérison ?

Ces questions, et d'autres, sous-tendront ce débat où la parole et la réflexion seront librement échangées et confrontées à celles des experts dans un contexte d'évolution rapide des pratiques.

... / ...



## A propos des débats publics de l'IPC

<http://www.lesdebatspublicsdelipc.com>

Ce débat, comme le précédent, s'inscrit dans le cadre de la Démocratie sanitaire que met en avant l'IPC. Il s'appuie sur les recommandations nationales en faveur de la démocratie sanitaire énoncées dans le rapport de Claire Compagnon : faire de la démocratie sanitaire une réalité.

Le 3<sup>ème</sup> Plan cancer soutient cette démarche à laquelle s'associent l'IPC et l'Agence régionale de santé PACA.

L'engagement de l'IPC dans la démocratie sanitaire est ancien et riche. La création du Comité de patients de l'IPC, à la fin des années 1990, en est une réalisation concrète et marquante qui a joué un rôle pionnier en France et a inspiré en 2004 la mesure correspondante du premier Plan Cancer.

L'action du Comité est très riche et a contribué à de nombreuses approches innovantes.

### Un débat public avec l'ensemble des acteurs et usagers de santé

Les « parties prenantes » constituent 5 groupes : patients, soignants, chercheurs, associations d'usagers et de patients, administrateurs. Chaque groupe travaille en « comité restreint » en se réunissant 3 fois en amont du débat. A chaque débat, des « personnalités qualifiées » viennent apporter leur expertise pour éclairer les enjeux, en introduction aux tables rondes.

L'IPC met à la disposition des participants les locaux et les outils numériques nécessaires pour favoriser les échanges en amont et lors du débat.

A travers cette expérience inédite du débat public, « *Nous souhaitons des échanges transparents, pour améliorer le partage de l'information, faire émerger de nouvelles idées, mais aussi stimuler de nouvelles pratiques* » explique le Pr Dominique MARANINCHI à l'initiative du projet. « *C'est un axe de notre projet d'établissement, répondant à une demande de la majorité des patients.* »

Toujours dans un souci de transparence et d'échange démocratique, le débat sera filmé dans son intégralité, visionnable en direct ([www.lesdebatspublicsdelipc.com](http://www.lesdebatspublicsdelipc.com)) et rendu public via la plateforme web dédiée.

### L'Institut Paoli-Calmettes en bref :

Certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2015 niveau A, sans remarque, et membre du groupe UNICANCER, l'IPC rassemble 1 580 chercheurs et personnels médicaux et non médicaux, engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation. L'IPC a réalisé plus de 91 220 consultations et accueilli plus de 10 085 nouveaux patients en 2016. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, et les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. Régi par les articles L6162-1 à 13 du Code de la Santé publique, l'Institut Paoli-Calmettes est habilité à recevoir des dons et legs.

Pour plus d'informations : [www.institutpaolicalmettes.fr](http://www.institutpaolicalmettes.fr)

#### Contact presse :

Elisabeth BELARBI - 04 91 22 37 48 - 06 46 14 30 75 [communication@ipc.unicancer.fr](mailto:communication@ipc.unicancer.fr)